

Tintigny, le 24/03/2017

Commune de Vaux-sur-Sûre
Réunion de CLDR du 22 mars 2017
Rapport annuel – Maison de la Ruralité

Présences

Commune : Yves Besseling, Patrick Notet, Pascale Lamoline, Joseph Grogna, Maryse Clotuche, Anne Morsomme.

Auteurs : Bernard Collet, François Huberty

CLDR : voir annexe.

FRW : Stéphane Guében, Fanny van der Smissen.

Ordre du jour

- Maison de la Ruralité – Présentation de l'avant-projet
- Centre de Jour pour aînés – Présentation du projet et visite des lieux
- Rapport annuel

Yves Besseling introduit la réunion en passant en revue des projets et leur état d'avancement.

Maison de la Ruralité

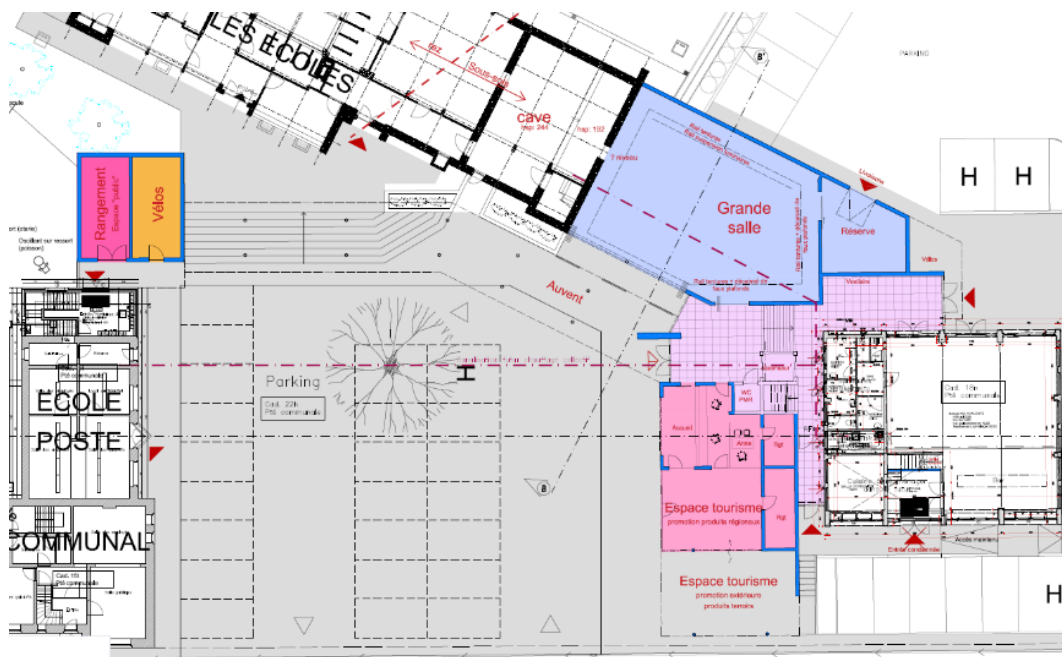
Le projet de Maison de la Ruralité avait été déposé dans le cadre du Programme wallon de Développement Rural et a été sélectionné par le ministre Collin en juillet. La procédure à suivre a été envoyée à la Commune fin novembre. Le projet en est actuellement au stade d'avant-projet. Des réunions thématiques (culture, tourisme, économie), des rencontres de personnes ressources et des visites de terrains ont été organisées pour pouvoir préciser les besoins des trois fonctions (voir annexe).

Les objectifs de cette infrastructure sont multiples :

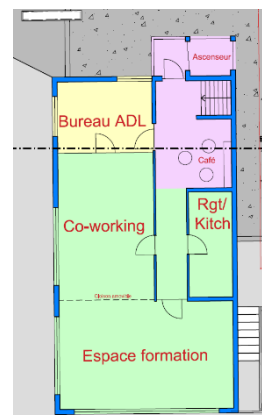
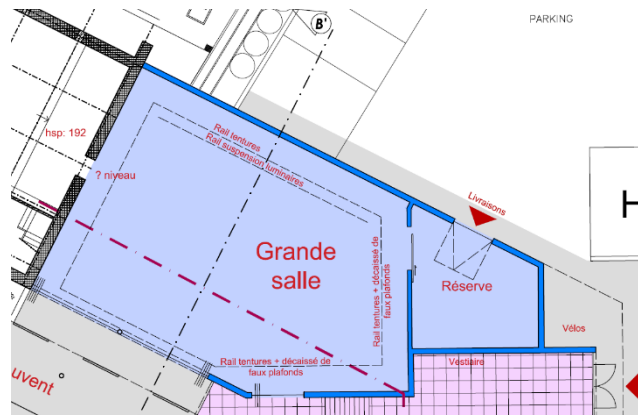
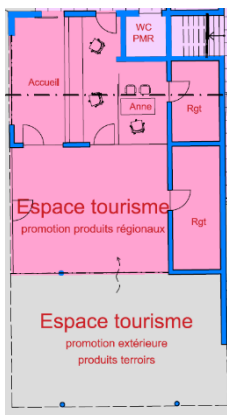
- **Renforcer le pôle de la commune** formé par la crèche, l'école, la Poste, le Bar à Thym, l'administration communale, ... en en faire un atout de proximité!
- Mettre à disposition un **lieu central de rassemblement et d'activités** : développer une infrastructure centralisée et polyvalente, et proposer un espace transversal et adapté pour l'animation globale du territoire de la commune de Vaux-sur-Sûre.
- Permettre la **coordination** de l'ensemble des activités et acteurs du territoire en engageant un nouveau membre du personnel.

Les auteurs de projet, Bernard Collet et François Huberty, présentent les dernières esquisses du projet :

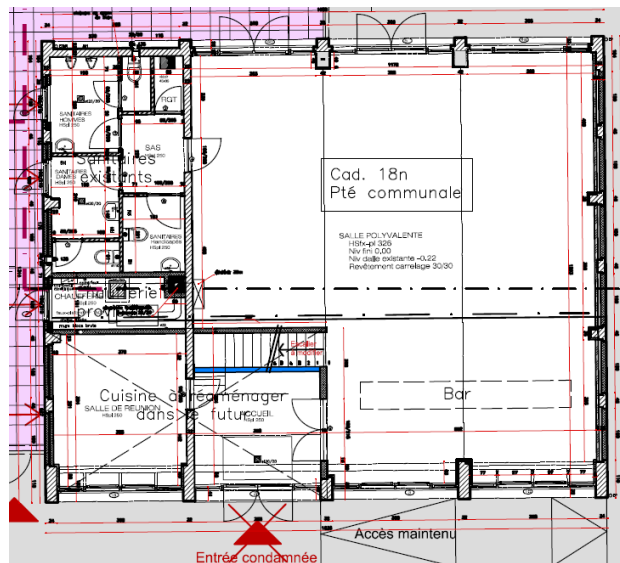
Le projet s'inscrit dans un contexte urbanistique particulier. Il se situe entre l'école et le Bar à Thym (maison de village) à proximité de la Poste et son parking (voir plan ci-dessous). En face, de l'autre côté de la route régionale, se trouve l'administration communale désormais ouverte de ce côté de la RN (NDLR ce n'était pas le cas avant sa rénovation il y a une dizaine d'années). De par sa localisation, le projet aura pour effet de fermer l'espace en créant de fait une « quasi place », ce qui est un effet recherché. De plus, les choix architecturaux résolument modernes (cube) auront pour effet de créer un appel visuel et augmenteront la convivialité du lieu. Enfin, le réaménagement de la place finalisera la transformation de cet espace en un véritable pôle d'attraction communal.



La maison de la ruralité comprend trois types d'espaces différents, respectivement ci-dessous : un espace dédié au tourisme, une salle culturelle, et un espace dédié à la formation et à l'emploi (à l'étage du bâtiment).



Le tout est complété par la salle du Bar à Thym qui est intégrée au projet. Son accès principal se fera par l'entrée de la Maison de la Ruralité, et l'accès à la cuisine du Bar à Thym se fera via une coursive intérieure. Les sanitaires sont conservés et légèrement rafraîchis.



Un réseau de chaleur est prévu pour alimenter l'ensemble des bâtiments publics au centre de Vaux-sur-Sûre. La connexion des riverains est également prévue. Étant donné la nécessité de phaser les deux projets, des canalisations adéquates seront déjà conçues. En attendant, c'est l'installation du Bar à Thym qui alimentera la nouvelle infrastructure.

Les activités extérieures seront facilitées par des auvents, ainsi qu'un gradin couvert qui permettra par ailleurs d'accéder à l'école. Les gradins courent jusqu'à l'entrée de l'école et au local de rangements des vélos.

Le local informatique de l'école, actuellement en sous-sol, sera dégagé lors des travaux de la Maison de la Ruralité, et sera probablement doté de fenêtres extérieures.

L'arbre de la place sera conservé, et la place pourra être « fermée » lors des grands évènements.





Questions – remarques de la CLDR

- Les activités du SI ne devraient-elles pas être centralisées dans la Maison de la Ruralité ?
- La vitrine de l'espace touristique n'est-elle pas trop ouverte ? Est-ce qu'on ne risque pas de voir trop ce qu'il y aura à l'intérieur (dos des étagères, présentoirs, ...)? Quid du nettoyage ?
- Quelles sont les dimensions de la salle culturelle ? Environ 170 m², de quoi faire tenir debout, à leur aise, 150 personnes.
- Qu'y a-t-il comme solution pour les parkings ? Il n'y a pas de véritable solution pour le parking. Au quotidien, la place restera un parking légèrement plus grand qu'avant (suppression de l'îlot central). Une partie du parking à l'arrière du Bar à Thym est conservé ce qui permettra toujours d'installer un chapiteau lors de gros événements. Le parking lors d'évènements exceptionnels restera exceptionnel. C'est également une tendance de l'Urbanisme de vouloir rationaliser l'espace, un espace dédié uniquement au parking est en quelques sortes « perdu ».
- Quels seront les changements de la configuration du Bar à Thym ? L'entrée est conservée à l'arrière du bâtiment, le bar sera déplacé (faisant dos au côté rue), ce qui implique que la façade avant sera occultée. La cuisine sera légèrement agrandie en récupérant une partie du sas d'entrée actuel. La citerne à mazout, enterrée dans les fondations, sera déplacée lors des travaux.
- Les couloirs sont larges ! En effet, les circulations sont assez larges et peuvent devenir des espaces en soi. Ceci renforce la polyvalence de l'infrastructure permettant à chacune des fonctions de déborder selon les besoins. Notons la différence de niveau (+/- 1m50) gérée au milieu du bâtiment. L'accès et la circulation des PMR est assurée.

Ressources humaines

Au-delà d'un projet d'infrastructure, la Maison de la Ruralité sera également dotée de personnel pour son fonctionnement.

Une coordinatrice pour les trois fonctions est déjà désignée. Il s'agit d'Anne Morsomme, employée communale notamment en charge du PCS, du secrétariat du Collège, ... L'ADL y aura également ses bureaux à l'étage, juste à côté de l'espace économique. Afin de compléter l'équipe, la Commune répondra à un appel à projet « coworking en milieu rural » qui tombe à pic ! Un emploi à mi-temps pour trois ans pourrait en découler.

L'espace économique devrait a priori prendre la forme d'un coworking. La Commune s'est adjointe les services d'un bureau d'étude spécialisé dans la « transition numérique des territoires » afin de déterminer le type d'organisation la plus adéquate à donner à ce nouvel espace novateur.

C'est pour cette raison qu'une enquête online vient d'être lancée auprès de tous les indépendants, salariés, porteurs de projets, jeunes ou retraités des 4 communes de l'ADL.

La Commune a fait également appel aux services de *Up-city*, pour mener une autre enquête sur les caractéristiques touristiques du territoire communal, afin de viser et développer un tourisme durable.

Centre de jour pour aînés

Pascale Lamoline explique le projet et fait visiter les lieux.

La Maison de jour à Bercheux a pour but de promouvoir le maintien à domicile des aînés et de soulager les aidants proches, en accueillant les aînés deux journées par semaine (règlement détaillé prochainement). Le service d'accueil, comprendra des repas, des possibilités de voir un médecin si besoin, de recevoir des soins, ... Le taxi social sera à disposition pour y conduire les personnes ne sachant pas se déplacer. L'accent sera mis sur l'intergénérationnel.

Il s'agit d'un projet du PCDR du lot 1 qui a pu se réaliser très vite en profitant l'extension de l'école. L'accueil extrascolaire, qui occupait jusqu'à présent les lieux, se déplacera en partie dans la nouvelle extension. L'espace ainsi libéré a pu être réaménagé à moindre coût sans attendre les longs délais d'un projet subsidié.

Les activités du Cap Bonne Humeur occuperont également les locaux en dehors des jours d'accueil des aînés.

Le recrutement d'un emploi à mi-temps est prévu pour la fin du mois. Idéalement, l'ouverture pourrait déjà avoir lieu pour le mois de mai 2017 !

La Commune se dote d'un second taxi social, en partie financé par la publicité. Les aînés peuvent faire appel à ce service pour leurs besoins et notamment pour se rendre au centre de jour.

Une Journée du Bénévolat se tiendra le samedi 24 juin. Elle a pour but de remercier et mettre à l'honneur l'ensemble des acteurs bénévoles qui font vivre le territoire.

Rapport annuel

I. Les projets réalisés

- L'ADL poursuit l'action des chèques commerces.
- Le Groupe Nature se joint au Parc naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier pour les journées de l'eau en proposant une balade à vélo le long de la Strange, et sera actif sur l'évènement « Printemps Grandeur Nature ».
- Le centre sportif de Morhet inaugure prochainement son nouvel espace. Le tennis de table partagera les lieux avec les cours de gym des écoles, entre autre.
- Une prochaine distribution de filets pour remorque sera organisée par Rosalie. L'agent constatateur est toujours présente sur la commune en cas de besoins.

II. Les projets en cours

- Les travaux de la Maison de village de Chaumont avancent.
- La Maison de village de Cobreville est au stade projet.
- La Maison de la Ruralité est au stade d'avant-projet (voir ci-dessous).
- Le projet du réseau de chaleur a évolué, de nouveaux riverains souhaitent s'y raccorder. Les canalisations seront prévues dans le projet de la Maison de Ruralité bien que le réseau de chaleur n'arrivera que par après.
- Les aménagements pour les déplacements doux progressent : du raclage va être installé sur le « pré Ravel » Libramont – Bastogne, et le Ravel le long de la Strange vers Martelange doit être finalisé pour 2020.
- La station d'épuration de Rosières : avancée dans le dossier administratif (AIVE)

III. Les initiatives communales

Etude pilote « Wallonie amie des aînés »	Agrandissement de la cuisine de la MV de Lescheret (2016)
Comité de jumelage : souhait d'échange des 8-14 ans avec Vaux en Auvergne	Espaces BBQ : Grandru et Rosières 2016 + 2017 ?
Réfection du local des jeunes à Chaumont (terrain b)	Convention des maires
Prime panneaux photovoltaïques + nouvelles habitations	Achat de terrain à bâtir à Cobreville
Vers une politique de jeunesse plus participative	Lotissements communaux de Chenogne (2016-2017) et Morhet en face des Coccinelles (2017)
Bourse « bien vieillir »	Achat d'un radar préventif
Entretien des plaines de jeux (grillages + haies)	Bacs à fleurs sécurité routière 2017
Coopération internationale (Burkina Faso)	Stérilisation des chats errants
Plan communal de Mobilité	BEWAP 2017
Extension de l'école de Morhet	Réfection de la route de la Strange
Extension de l'école de Remichampagne	Création de marché du terroir (ADL)

IV. La programmation triennale 2017

Année +1	Réseau de chaleur (CLDR du 13/12/2016)
Année + 2	- Logements tremplins - Ravel / liaisons lentes entre villages (en lien avec le PCM)
Année +3	Maison de village de Juseret

La CLDR confirme le souhait de traiter les thèmes de la mobilité douce et de l'eau exprimé lors du rapport annuel 2016.

Dans ce sens, la prochaine CLDR aura pour objet le Plan Communal de Mobilité :

➔ **Prochaine réunion de CLDR : 9 mai à 19h30 à la salle du Conseil.**

Divers : L'idée de créer une Confrérie gastronomique fait son chemin. Quid du produit de bouche à mettre en valeur ?

Stéphane Guében et Fanny Van der Smissen,
Agents de développement

ANNEXE

Participants à la réunion du 22/03/2017

CLDR

PRÉSENTS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
M	Besseling	Yves	Hompré	8	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Colot	Sandrine	Clochimont	2	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Dourte	Michel	Rue de Marche	15	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Godfrind	Guy	Hompré	22	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Hornard	Christian	rue du Wez, Mande Ste Marie	35	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Lamoline-Grégoire	Pascale	Route de Neufchâteau	67B	6642	VAUX-SUR-SURE
M.	Notet	Patrick	Place du Marché	25	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Pirotte	Henriette	Rue de Chestraimont	7	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Stoffel	Benoît	Virée du Renard	36	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Thiry	Stéphanie	La Barrière	91C	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Burnon	Aline	Remichampagne	9	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Grogna	Joseph	Jodenville	16	6640	VAUX-SUR-SURE

EXCUSÉS :

Titre	Nom	Prénom	Adresse	N°	CP	Localité
M.	Reyter	René	Morhet Station	14	6640	VAUX-SUR-SURE
MME	Evrard	Alexandre	Remience	18	6640	VAUX-SUR-SURE
M.	Belche	Stéphane	Cobreville	46B	6640	VAUX-SUR-SURE
Mme	Neven	Marie Noëlle	Mande-Sainte-Marie	41A	6640	VAUX-SUR-SURE

Réunions de préparation pour la Maison de la Ruralité

- Groupe de travail Culture – 8/12/2016
- Rencontre du directeur du centre culturel de Bastogne - 24/01/2017
- Visite du centre culture de Bastogne + rencontre du régisseur – 22/02/2017

- Groupe de travail tourisme – 1/02/2017
- Visite de l'Office du tourisme de Léglise – 30/01/2017

- Visite du Green Lab à Weyler – 18/01/2017
- Echange avec NGE – 6/12/2017
- Rencontre et collaboration avec Ocalia - 7/11/2016 – 7/03/2017

- Visite de la Maison rurale de Nassogne - 21/02/2017
- Nombreuses réunion de coordination avec le Collège/auteur/ADL/personnel communal